

SUBVENTION Travaux en hauteur

Exemples de matériels recevables ou non recevables



Mise à jour du 13/07/2016



Préambule

La liste ci-jointe donne des exemples de matériel ou types de matériel recevables ou non recevables dans le cadre de la subvention prévention des risques de chute de hauteur.

Elle n'est pas exhaustive mais tout matériel hors liste devra faire l'objet d'un avis de la Direction Technique pour acceptation et permettra ainsi d'enrichir périodiquement le catalogue.

Merci de votre collaboration.

R. Accart







EXEMPLES DE MATERIELS RECEVABLES



Plateformes individuelles roulantes

NB : Seul les matériels neufs sont recevables

Le fabricant doit certifier la conformité à :

- PIR : conformité à la norme NFP 93-352 (H < 2,50m)</p>
- PIRL : conformité à la norme NFP 93-353 (H < 1,50m)

Privilégier les plateformes avec droit d'usage de la marque NF (respect des normes ci-dessus et suivi qualité d'exécution en atelier)





PIRL, PIR *Matériel neuf uniquement*



5





Plateforme de travail entre banches

Matériel neuf uniquement

Remarque:

Ce type d'équipement de travail ne fait pas l'objet d'une norme mais est finançable car son utilisation entre 2 banches diminue le risque de renversement







Plateformes élévatrices de travail

NB: Rappeler à l'entreprise que les plateformes élévatrices neuves ou d'occasion doivent faire l'objet d'une vérification avant mise ou remise en service (arrêté du 01/03/2004)





Plateformes élévatrices ciseaux avec garde-corps sur les **4 cotés** (ex : tables à maçonner, ...)

Le vendeur doit certifier la conformité :

- pour du matériel neuf à la Directive Machine 2006/42 CE
- pour du matériel d'occasion à l'annexe 1, article R 4312-1

Pour info : Les normes EN 280 et EN 280+A1 couvrent ce type de matériel





Plateformes élévatrices ciseaux avec garde-corps sur les **4 cotés** (ex : tables à maçonner, ...)









Plateformes élévatrices sur mât(s)

Le vendeur doit certifier la conformité :

- pour du matériel neuf à la Directive Machine 2006/42 CE
- pour du matériel d'occasion à l'annexe 1, article R 4312-1

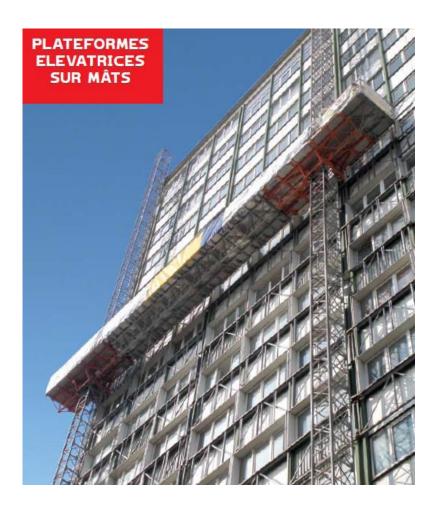
Pour info : La norme NF EN 1495+A2 couvre ce type de matériel





Plateformes élévatrices sur mât(s)









 Plateformes suspendues motorisées à niveau variable

Le vendeur doit certifier la conformité :

- pour du matériel neuf à la Directive Machine 2006/42 CE
- pour du matériel d'occasion à l'annexe 1, article R 4312-1

Pour info : La norme NF EN 14502 couvre ce type de matériel





Plateformes suspendues motorisées à niveau variable









Plateformes élévatrices de personnel

NB: Rappeler à l'entreprise que les plateformes élévatrices neuves ou d'occasion doivent faire l'objet d'une vérification avant mise ou remise en service (arrêté du 01/03/2004)





Nacelles élévatrices de personnel

Le vendeur doit certifier la conformité :

- pour du matériel neuf à la Directive Machine 2006/42 CE
- pour du matériel d'occasion à l'annexe 1, article R 4312-1

Pour info : Les normes EN 280 et EN 280+A1 couvrent ce type de matériel

NB : la nacelle à la différence d'un panier embarqué sur engin, comporte un tableau de commande





Nacelles élévatrices de personnel







Nacelles élévatrices de personnel







Nacelles élévatrices de personnel







Nacelle araignée







Nacelle pour grue sur remorque (avec stabilisateurs)

Nota: seul la nacelle neuve vendue par le constructeur de la grue est finançable







Nacelle sur porteur (avec stabilisateurs)







Nacelle sur chariot élévateur (avec stabilisateurs)

Nota: seul la nacelle neuve vendue par le constructeur du chariot élévateur est finançable

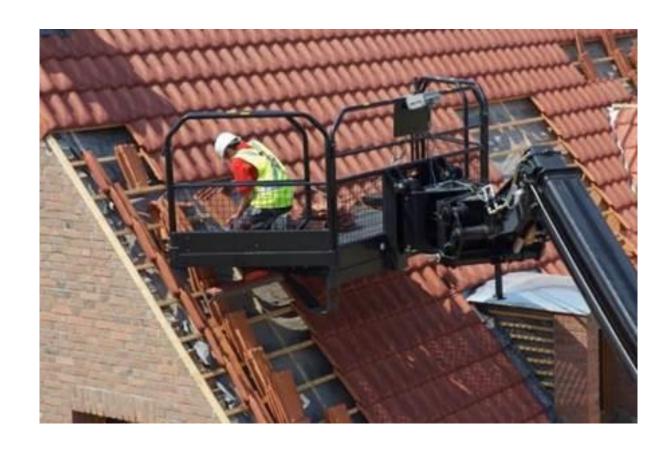






Panier sans tableau de commande

Nota: voir commentaires ciaprès







ATTENTION:

Panier pour chariot élévateur comme accessoire interchangeable

(financement <u>uniquement</u> pour un panier <u>neuf</u> vendu par le constructeur du chariot élévateur pour lever du personnel)

Le vendeur doit certifier la conformité à la Directive Machine 2006/42 CE

NB : le panier à la différence d'une nacelle ne comporte pas de tableau de commande embarqué





Moyens d'accès et circulation au poste de travail

25





 Ascenseur de chantier pour personnes et matériaux avec cage guidée verticalement

Le vendeur doit certifier la conformité :

- pour du matériel neuf à la Directive Machine 2006/42 CE
- pour du matériel d'occasion à l'annexe 1, article R 4312-1

Pour info : La norme NF EN 12159 couvre ce type de matériel



 Ascenseur de chantier pour personnes et matériaux avec cage guidée verticalement







 Accès motorisé à la cabine de conduite d'une grue à tour

Le vendeur doit certifier la conformité :

- pour du matériel neuf à la Directive Machine 2006/42 CE
- pour du matériel d'occasion à l'annexe 1, article R 4312-1
- NB : l'accès motorisé doit être homologué par le constructeur de la grue concernée



Accès motorisé pour grue à tour







Escalier d'accès (de talus, etc ,..)

Matériel neuf uniquement





30



Escalier d'accès à paliers incorporés et montage en sécurité

Matériel neuf uniquement

Une notice de montage en sécurité devra être fournie dans l'esprit des fiches constituant le Guide « Méthodologie de Montage » du SFECE qui envisage une solution en sécurité collective lorsqu'elle est possible mais propose aussi une solution de montage à l'EPI lorsque le matériel existant ou la situation de travail empêche cette sécurité collective. L'important est que le monteur soit sécurisé à chaque phase du montage et que les utilisateurs de cet équipement de travail profitent d'un accès facilité à leur poste de travail.

31





 Escalier d'accès à paliers incorporés avec notice de montage en sécurité

Matériel neuf uniquement



La prévention BTP



Exemple: Escalier de chantier Mills

Non recevable (échafaudage) voir page 77





Escaliers métalliques pliants





Escalier d'accès en colimaçon









Chemin de circulation de toiture avec garde-corps







Passerelle d'accès au bâtiment, entre bâtiments,

grue, franchissement fouilles.









Dispositif mobile de chargement /déchargement







Protection de baies et trémies





Protection collective de baies



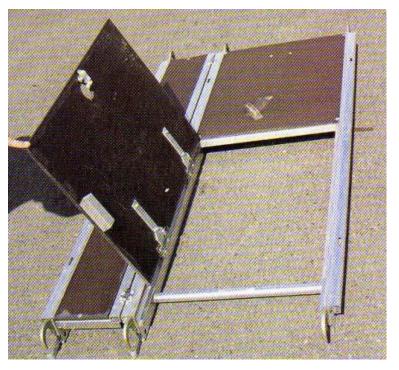




Protection collective de trémies (escaliers, ascenseurs, etc....) hors garde-corps

NB : après avis technique de la DT

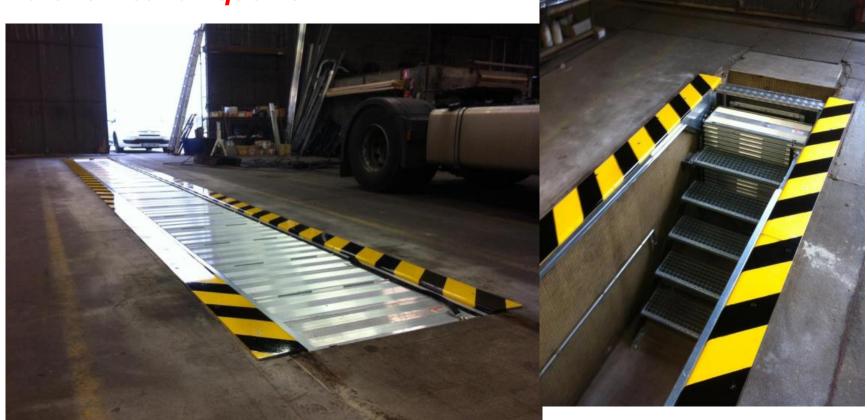








Protection fosses atelier







Recette avec barrières type écluse







Recette à matériaux
 Matériel neuf uniquement







Equipements spécifiques



Galerie porte-échelles sans accès sur la galerie









Système de décrochage à distance (NB : après avis technique de la DT

Matériel neuf uniquement







DT 13/07/2016



Podium de lavage (bennes béton, camion, ..)







 Bâchage automatisé pour camion ou remorque











Echelle à plate-forme pour prémur ou MCI

(NB : après avis technique de la DT)





nouveau

Accès sur dalle (NB : après avis technique de la DT)







Garde-corps sur blindage si c'est une option sur la fourniture du même fabricant

(NB : après avis technique de la DT)





Système d'ancrage mobile (type SYAM) ou barre d'ancrage avec 2 systèmes antichute et formation selon les conditions* générales d'attribution de la subvention.

(*autant de formations que de systèmes antichute)



Attention: Le kit de suspension Syam+ et le pack ligne de vie ne sont pas recevables





Matériel recevable sous condition

Protections individuelles contre les chutes

NB: Les systèmes de protection individuelle neufs peuvent faire l'objet d'une subvention s'ils accompagnent la mise en œuvre ou la dépose d'équipements de protection collective contre les chutes (article 1 du règlement).

Le conseiller en prévention devra s'assurer auprès du chef d'entreprise, de la présence de ces équipements de protection collective dans l'entreprise, justifiant l'utilisation de ces EPI. Toutefois les EPI peuvent être utilisés en cas de dépannage urgent selon les préconisations du guide OPPBTP F1G0309

Matériel recevable sous condition

Protections individuelles contre les chutes

- KIT minimum équipement pour 2 personnes (soit un minimum de 2 équipements de protection et de 2 formations à l'utilisation) :
- Composition du kit :
- Harnais avec :
 - boucle d'habillage
 - dispositif assurant le bon positionnement
 - sangle des bras d'une couleur différente que celle des cuisses
 - système de veste facilitant l'habillage
- Longe avec absorbeur d'énergie avec au moins un connecteur à baïonnette triple actions
- Casque avec jugulaire (recommandation 50 DaN)
- Formation à l'utilisation : Une formation d'une journée minimum à l'utilisation du matériel, avec partie pratique



Matériel recevable sous condition

Protections individuelles contre les chutes

Commentaires:

Le point d'attache pourra être sternal ou dorsal ou les deux. Selon la nature des travaux envisagés, la question du sens de chute devra être prise en compte dans la réflexion préalable du chef d'entreprise pour choisir le harnais avec le (s) point(s) d'attache adapté(s).

Les systèmes de veste facilitant l'habillage permettent de trouver facilement le bon sens d'habillage du harnais et évitent de se retrouver avec le point d'attache monté à l'envers. En effet, les harnais bas de gamme se présentent en général roulés en boule et les opérateurs occasionnels passent du temps à trouver le bon sens d'habillage, à démêler les sangles qui se vrillent facilement et à trouver dans quelle boucle on passe les bras et les jambes.



Newton Fast Jak de chez Petzl facilitant l'habillage DT 13/07/201





EXEMPLES DE MATERIELS NON RECEVABLES



Escabeau





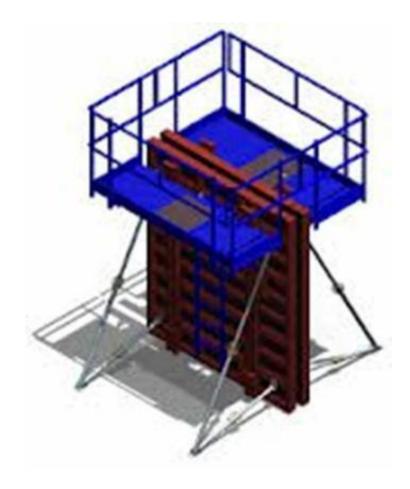
Plateforme de travail (FOBIX)







Plate forme de travail sur banche





Passerelle autonome Prémur ou MCI en l'état.

(si évolution de la sécurisation des usages et des accès, la DT pourra reconsidérer l'éligibilité)







Chemin de circulation EASYLAC (appui sur plaques amiante ciment)







Pince d'échelle d'accès toiture







Chemin de toit « SECURIPLAC »

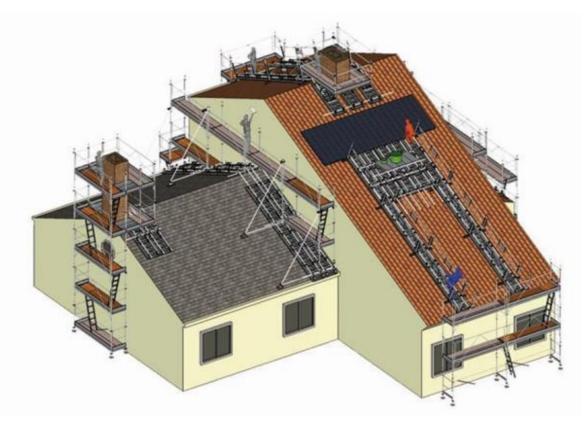






Echaftoit - Méfran







Echelle à crinoline définitive / Echelles de couvreur







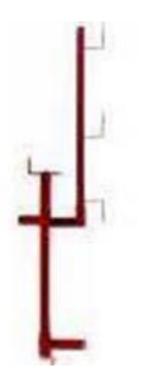
- Garde-corps et potelets
- Garde-corps lest
- Garde-corps à pince
- Garde-corps définitifs
- Garde-corps périphériques
- Barrières de tranchée
- Remplissage GC et lisses bois ou métal
- Banc de préfabrication avec garde-corps







Fixations potelet GC plancher collaborant







 Protections collectives étancheurs / Protections plaquées / Protections plaquées Lagneaux -Retotub – Batiroc / Grille de protection bas de pente







Protection ou filets lanterneaux







Ecureuil - Duarib





GC brouette pose prédalle ou dalle alvéolaire







Protection de quai de chargement / déchargement







 Bungalows avec garde-corps / Bungalow avec anneaux de levage bas







- Echafaudages et accessoires d'échafaudage (financement Carsat)
- Consoles





Consoles (couvreur, façade...)









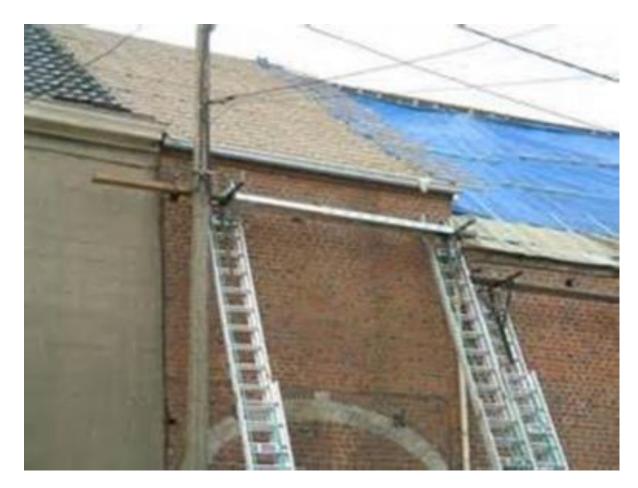
Echafaudages sur consoles







Taquets d'échelle







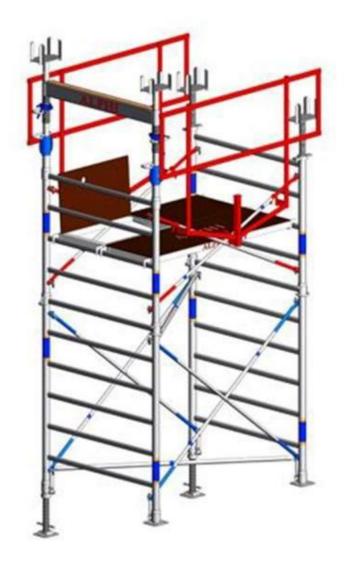
PTE







Tours d'étaiement





Maille d'accès d'échafaudage (financement Carsat)







Toit du couvreur







Tubes + colliers divers







Filets quelque soit le modèle en nappe ou de garde-corps

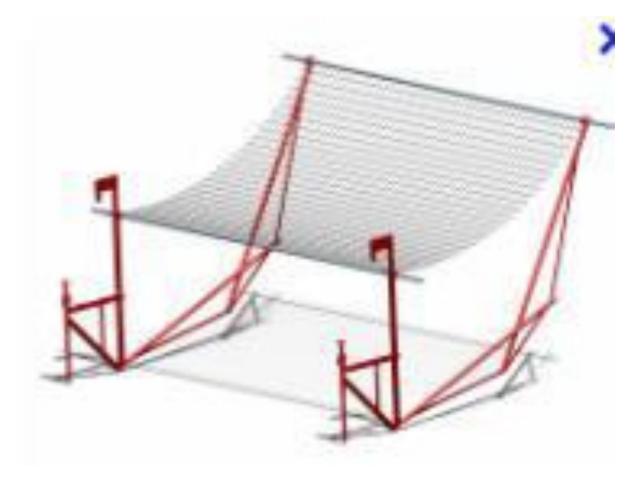
83

Lignes de vie et points d'ancrage





Trampolines







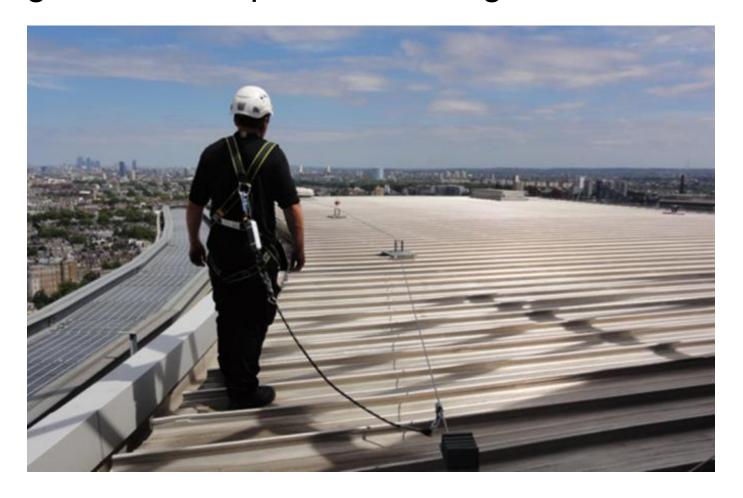
Protection par filet de fosses d'atelier







Ligne de vie et points d'ancrage





86



 Points d'ancrage définitifs toiture / Points d'ancrage sur BA / Points d'ancrage type ancre / Points

d'ancrage, crochets









Dynamomètre pour épreuves ancrages







- Aménagement accès remplissage des réservoirs de pelle hydraulique
- Ascenseur définitif
- Sellette / Nacelle sur câble / Nacelle sur câble pour cheminée ou puits
- Equipements accès engins
- Echelle antibasculement





Divers



Coffrage grimpant





 Système de coffrage dalle sécurisé (montage depuis le sol)



